



## *ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE GRAY*

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2017

Siège social : 1 Rue Pigalle 70100 Gray  
Site : [www.amisorguegray.fr](http://www.amisorguegray.fr)

Présents : 11 dont l'abbé Laurent Bretilot, membre de droit.

Pouvoirs reçus: 18

Absents excusés : Colette Bergier, Anne-Marie Petrequin, Dominique Bolopion journaliste à l'Est Républicain, Claude Talaïa

### **BILAN MORAL :**

Après avoir déclaré la séance ouverte, Marie-Thérèse Muno, Présidente, remercie la Ville de Gray ainsi que le Conseil Départemental pour le versement régulier de leur subvention.  
Elle remercie également la Paroisse de Gray, les présents et les bénévoles qui œuvrent pour que l'association fasse vivre l'orgue.

Elle rend hommage à Michel Chapuis décédé en novembre 2017, ce grand musicien a été un soutien précieux pour la restauration de l'orgue de Gray.

Puis elle rend compte des activités de l'année 2017.

17/09/2017 lors des journées du patrimoine présentation de l'orgue, 75 personnes sont venues découvrir cet instrument. On constate une légère baisse par rapport à 2016.

01/10/2017 le concert orgue, hautbois et trompette organisé en partenariat avec l'école de musique a été un succès. 150 personnes ont assisté à ce très beau concert riche de virtuosité et de musicalité.

L'assemblée générale accorde à la Présidente le quitus à l'unanimité des présents et pouvoirs.

### **BILAN FINANCIER :**

Le trésorier tient à transmettre à tous les adhérents ses remerciements pour leur fidélité, leur participation et leur régularité. Il rappelle le décès de deux fidèles adhérentes, Marinette Étienne et Monique Lanquetin qui nous ont quitté cette année.

Le trésorier remercie également le département de la Haute-Saône et la Ville de Gray, qui par leur soutien financier permettent la réalisation de belles rencontres musicales comme celle qui fut proposée en octobre dernier.

Ses remerciements vont également aux membres de l'Association pour leur investissement régulier lors des spectacles et des collations qui suivent.

Il constate que l'association se porte bien et le bilan est positif : Compte courant : 3346,13€ ; Compte épargne : 7645,59€.

Dans la première partie de la colonne des dépenses, les frais habituels où il faut noter le changement de l'hébergement du site effectué en avril, changement devenu indispensable si l'on tient compte des sommes demandées. Pas de frais pour les pots cette année en revanche des frais plus conséquents d'impression, de photocopies et affiches comptés dans les frais de bureau.

Dans la seconde partie de la colonne des dépenses, les frais relatifs au concert du 01/10/17 avec un cachet des artistes relativement élevé puisqu'il faut y ajouter les frais du GUSO. Mais cela est en partie compensé par l'absence de frais de SACEM et de frais de déplacement-hébergement-restauration.

La colonne des recettes fait apparaître que le concert cette année a eu un franc succès. Le montant des adhésions et dons

est toujours en légère baisse 482€ cette année (499,10€ en 2016, 533,61€ en 2015 et 594,50€ en 2014). En bas de la colonne, sont indiquées les deux années de subvention allouée aux Amis de l'Orgue par la ville de Gray puisqu'il n'avait pu être tenu compte de cette subvention dans le bilan précédent.

Enfin, seuls 4 CD ont été vendus cette année. Doit se poser pour nous la question du devenir des stocks et de la hauteur de l'engagement de l'Association dans de futures opérations similaires.

Solde du compte courant au 25/11/2016 : **2061,63€**

Solde du compte épargne au 25/11/2017 : **7588,68€**

<b>DÉPENSES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT</b>
Frais de gestion (carte)	7,60	Concert du 1 <sup>er</sup> octobre 2017	1305,00
Frais de bureau et imprimerie	180,67	Adhésions 2017 et dons	482,00
Hébergement site 1&1 internet	56,20	4 CD	60,00
Hébergement site websiteout	53,00	Subvention du département	600,00
MAIF 2017	166,55	Subvention de la ville 2016	700,00
FFAO	46,00	Subvention de la ville 2017	700,00
Salle + chauffage	70,00		
Messes Marinette Étienne	51,00		
<b>Concert 1<sup>er</sup> octobre 2017</b>			
Cachets des artistes	1200,00		
GUSO	731,48		
<b>TOTAL</b>	<b>2562,50</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3847,00</b>

Solde au 24 novembre 2017

Compte courant : **3346,13€**

Compte épargne : **7645,59€**

#### Mouvements sur le compte épargne en 2017

<b>Sorties</b>	<b>Entrées</b>	
	Intérêts	56,91
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>Total 56,91</b>

L'assemblée générale accorde au Trésorier le quitus à l'unanimité des présents et des pouvoirs.

#### PROJETS DE CONCERTS :

Un concert orgue et violoncelle, avec Gérard Parmentier organiste et Mona Lou violoncelliste est prévu pour le printemps, la date reste à fixer avec les musiciens.

**16/09/2018** comme les années précédentes lors des journées du patrimoine, ouverture et présentation de l'orgue.

En octobre l'ensemble Nulla Dies Sine Musica sera de retour à Gray, il présentera un spectacle organisé par la ville, sur le thème des musiques militaires de 1867 (instruments et costumes d'époque). Peut-on organiser une manifestation jumelée ?

#### QUESTIONS ET DÉBATS DIVERS :

La Présidente remercie Arnaud Gérard pour la mise à jour régulière du site.

Elle précise que les musiciens qui avaient donné le concert du 1<sup>er</sup> octobre sont venus jouer lors des obsèques d'Aléxia Daval. Elle les remercie pour leur solidarité à la famille.

Pour la participation à la nuit des églises, il serait bon de s'associer avec l'école de musique afin d'établir un projet.

Il est rappelé que l'Association n'est pas habilitée à vendre des objets ou des CD qui ne lui appartiennent pas. Ce qui

pose un problème pour le CD de Valéry Aubertin enregistré sur l'orgue de Gray en octobre 2015 et commercialisé par le label JFP. L'Association qui n'était pas contre cet enregistrement, n'avait pas souhaité à l'époque, s'associer au projet. Elle venait d'acquérir 200 CD du précédent enregistrement. Par ailleurs, le Vice Président propose un vote à main levée pour l'acquisition d'une vingtaine de CD de Valéry Aubertin. Ce vote n'a pas obtenu la majorité absolue.

### **ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

L'assemblée générale renouvelle à l'unanimité le tiers sortant des membres du conseil d'Administration : Pascal Delavaux, Lise Lelièvre, Marie Thiebaut, Michelle Vienet .

Le Conseil d'Administration s'est aussitôt réuni et a désigné le bureau de l'Association.

Marie-Thérèse MUNO Présidente, Pascal DELAVAUX Vice Président, Claude BRUNET Trésorier, Colette BERGIER Trésorière Adjointe, Marie THIEBAUT Secrétaire, Isabelle VULLIET-DOYERE Secrétaire Adjointe.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité.

### **Liste des membres du Conseil d'Administration**

Membres de droit: Monsieur Laurent Bretilot Curé de Gray  
Monsieur le Maire de Gray  
Un organiste non encore nommé

NOM	ELU(E) EN	SORTANT(E) EN
Pascal DELAVAUX	2018	2021
Lise LELIEVRE	2018	2021
Marie THIEBAUT	2018	2021
Michelle VIENET	2018	2021
Martine BEDIN	2017	2020
Colette BERGIER	2017	2020
Anne-Marie DEBIEF	2017	2020
Christophe FRYS	2017	2020
Claude BRUNET	2016	2019
Cédric BEDIN	2016	2019
Marie-Thérèse MUNO	2016	2019
Isabelle VULLIET-DOYERE	2016	2019

Gray le 6 décembre 2017

La Secrétaire,



Marie THIEBAUT

la Présidente,



Marie-Thérèse MUNO